



Bonsoir a tous jai besoin de conseil

Par **missavecdra_old**, le **04/12/2007 à 22:09**

je voudrai un conseil voila je suis marier a un alegerien depuis 3 en bientot rnje lui a quitte le domicile conjugale en mars je voudrai divorce mais veux pas prendre avocat.rnOr je voulais un divorce a la miabile pour que se soit rapide .Que faire en plus j ai un enfant avec lui.rn[fluo]aider moi car je suis deseperer [/fluo].rnmerci a tous et a bientot.

Par **Upsilon**, le **05/12/2007 à 17:02**

Bonjour !rnJe n'ai RIEN compris à votre cas... rnQui ne veut pas prendre d'avocat ? rnVotre mari refuse t'il l'idée du divorce ?

Par **missavecdra_old**, le **05/12/2007 à 18:05**

bonsoir c'est mon mari qui veux plus prendre d avocat car il doit le payer il a pas droit a l aide juridictionnelle

Par **Upsilon**, le **05/12/2007 à 20:22**

Bon...rnConcrètement. rnSi vous êtes tous deux d'accord pour divorcer et sur la répartition de vos biens, engagez une procédure de divorce par consentement mutuel. Vous ne devrez payer qu'un seul avocat a 2 (ca reste donc raisonnable), la procédure est rapide et

simple.

Dans le cas contraire, si votre mari ne veut rien entendre, 2 solutions:

Premierement, vous engagez un divorce pour faute (abandon du domicile). Long, couteux mais surtout éprouvant moralement (souvent ca finit en gueguerre ridicule pour savoir qui récupérera le set de table acheté il y a 10 ans ...).

Ou bien, vous attendez patiemment 2 ans, et demandez ensuite divorce pour alteration définitive du lien conjugal. Votre mari vous a abandonné depuis 2 ans, vous êtes en droit de demander votre liberté.

Voila !